



**Association Nationale de Retraités
Groupe Meuse**

Reconnue d'intérêt général

www.anr55.org

LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ANR 55

41 rue du docteur Wagner - 55000- BEHONNE - Tél : 03 29 45 00 91

ENTRE NOUS

Mais vous pouvez le répéter....

Dans Ce Numéro

Le mot du
président

L'Assemblée
départementale

Cotisation

Loto

La vie du groupe

Miléade

Infos pratiques



Chers adhérents, chers Amis,

Un vent printanier va bientôt souffler sur l'ANR 55 sa bise bienfaitrice.

ET oui, nous avons attaqué l'année 2025 depuis déjà deux mois et demi

Les journées s'étirent, le temps se réchauffe, les sourires se dessinent, les arbres bourgeonnent... ! Et pour entamer cette nouvelle saison, on passe en mode printemps. Dès que le soleil fait enfin son grand retour, (car jusque-là il n'était pas trop folichon) on a comme des envies de sorties, de rencontres, d'ailleurs !

Pour ce qui est de notre environnement, rien ne va plus, le monde est devenu fou ... Outre les sempiternelles augmentations du coût de la vie ou encore des taxes sur les dépenses contraintes, gaz, électricité, nous ne savons toujours pas, après les divers revirements politiques qui ont secoué la France, et que nous vivons bien malgré nous, nous ne savons toujours pas à quelle sauce seront mangés les retraités, trop souvent considérés par l'exécutif comme la part variable d'ajustement budgétaire.

Malgré cette morosité ambiante votre comité a déjà organisé le loto annuel dont vous étiez nombreux à participer, puis arrive, le 20 du mois, notre assemblée départementale à laquelle vous êtes conviés,

Cette année, l'ANR 55 va partir à la découverte du Luberon et plus précisément visiter le sud de la France , nous vous proposerons aussi d'autres activités pour l'automne que le bureau choisit et définit actuellement et que vous pourrez découvrir sur nos mailing et vous faire profiter pleinement de votre retraite, même si nos charges de fonctionnement vont très sensiblement augmenter.

Nous espérons vous voir nombreux lors de nos différentes manifestations

Prenez soin de vous

Jean-Pierre PERSON

D'où vient l'octroi de l'abattement de 10% accordé aux retraités ?

Cet abattement est le fruit de l'histoire fiscale des quarante dernières années. L'abattement fiscal de 10% dont bénéficient les retraités n'a pas été instauré pour compenser des frais professionnels comme ses déducteurs l'affirment. Cet abattement spécial de 10%, a été créé par le gouvernement Raymond Barre en 1978. Il avait pour but de compenser la perte de revenus du passage à la retraite ainsi que les frais spécifiques inhérents à l'âge. Ce n'est donc pas un abattement pour frais professionnels. Cet abattement est plafonné à un montant bien inférieur que la déduction fiscale des salariés. Quand on parle des retraités les plus riches, ils sont donc déjà pris en compte. Cet abattement est différent de la déduction qui s'applique aux salariés : ceux-ci ont le choix entre la déduction forfaitaire de 10%, qui s'applique même à ceux qui n'ont pas de frais professionnels, et la déduction de leurs frais réels. Ajoutons que la suppression des 10% pour les retraités ferait rentrer dans la catégorie « imposable » bon nombre de ceux-ci dont les conséquences se traduiraient par une augmentation de leur impôt sur le revenu, du taux de leur CSG, la diminution voire la perte des aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Comme vous l'avez relaté récemment, la fortune des plus riches continue de progresser malgré la crise. Les 17 millions de retraités ne sont ni consultés, ni entendus, ni représentés dans les instances qui décident de leur sort. Une fois de plus on veut décider de leurs revenus sans eux.



Assemblée départementale :

Moment incontournable dans la vie d'une association est l'Assemblée générale annuelle. Le comité ANR de Meuse a décidé d'organiser son assemblée départementale (AD) **le 20 mars 2025** comme les années précédentes au **moulin de Chanteraine de Morlainourt (55500)**

Lors de cette AD, nos bilans : moral, comptable et social de l'année 2023 vous seront présentés.

Le renouvellement des membres du comité devra aussi être validé.

L'assemblée départementale est aussi un temps de partage et de convivialité avec un repas et une animation proposée aux participants.

Le compte rendu de cette assemblée sera sur le site et vous parviendra lors de notre prochain « Entre Nous »



Cotisation Adhésion 2025 :

Pour les retardataires ! Nous vous rappelons que l'adhésion annuelle doit être réglée **avant le 31 mars de l'année**. Certains ont pu oublier ou ont eu un empêchement, il est encore temps de faire le nécessaire. Vous adressez votre chèque à la trésorière :

Madame Renée LEROUX

13,rue de Pontoux

55220 Rambluzin et Benoite-Vaux

Loto

(photos sur le site)

En cette froide journée du 15 février 2025, nous étions très heureux de nous retrouver à l'intérieur de cette grande salle de Benoite-Vaux, dans un partage d'amitié accompagné d'un bon repas très convivial, Après avoir prolongé nos embrassades, nos poignées de mains et pris des nouvelles de chacun, il est temps de passer à table. Très rapidement, un apéritif nous est servi, agrémenté par des "compositions salées" préparées par notre sympathique Renée.



Au menu figurait : Pâté de campagne, Dinde au curry et son accompagnement, Fromage et Tarte aux myrtilles. En complément, un trou Lorrain offert généreusement par Pascal, nous facilitait la digestion...

Maintenant place au jeu !

Les cartons et pions prestement distribués, ce sont 79 joueurs qui tentent leur chance, en espérant remporter l'un des nombreux lots exposés ; notamment paniers garnis, petits appareils ménagers, services de table et le fameux jambon à l'os.

Cette belle journée prit fin avec le sourire des chanceux et leur encouragement pour les futurs gagnants de l'année prochaine.

Anne-Marie



La vie associative du groupe

Les décès

Madame	Marcelle DUR	55100 VERDUN	le 22 janvier 2025
Monsieur	Claude BOITARD	5500 BAR LE DUC	le 10 février 2025

Nous renouvelons toutes nos condoléances et notre marque de sympathie aux conjoint(e)s et famille des adhérents décédés

Offre sur les vacances de Printemps MILEADE valable jusqu'au 13 mars 2025.

Envie de vous balader ou de randonner dans un bel environnement ? Profitez de nos prix doux à la mer, à la campagne ou à la montagne : le choix est large !

Réservez avant le 14 mars 2025 avec le code AVRIL25 :

jusqu'à -15% sur votre séjour entre le 06/04 et le 04/05/25

et cumulable avec votre remise partenaire que vous pouvez demander à votre groupe, il est également sur le site adhérents.

Ci-dessous lien de réservation

<https://reservation-partenaires.mileade.com/vacances-printemps/>

INFOS PRATIQUES

Pensions de retraite : le calendrier des paiements en 2025

Ancien salarié, fonctionnaire, travailleur agricole... Vous voulez savoir quand sera versée votre pension de retraite en 2025 ? Retrouvez le calendrier des paiements des principales caisses de retraite.

La pension est versée en fin de mois ou en début de mois pour le mois précédent selon les caisses. Lorsque son montant est faible, le paiement peut avoir lieu annuellement ou en une seule fois sous la forme d'un capital.

Le tableau ci-dessous concerne l'Assurance Retraite (CNAV), le régime Agirc-Arrco, le régime de retraite des fonctionnaires de l'État, celui des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (CNRACL), celui des travailleurs agricoles (MSA) et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Alsace-Moselle (Carsat).

Tableau - Calendrier des paiements pour 2025

Mois dû	CNAV	Agirc-Arrco	Retraites de l'État	CNRACL	MSA	Carsat Alsace-Moselle
Janvier 2025	7 février	2 janvier	30 janvier	29 janvier	7 février	2 janvier
Février 2025	7 mars	3 février	27 février	26 février	7 mars	3 février
Mars 2025	9 avril	3 mars	28 mars	27 mars	9 avril	3 mars
Avril 2025	9 mai	1er avril	29 avril	28 avril	9 mai	1er avril
Mai 2025	6 juin	2 mai	29 mai	27 mai	6 juin	2 mai
Juin 2025	9 juillet	2 juin	27 juin	26 juin	9 juillet	2 juin
Juillet 2025	8 août	1er juillet	30 juillet	29 juillet	8 août	1er juillet
Août 2025	9 septembre	1er août	28 août	27 août	9 septembre	1er août
Septembre 2025	9 octobre	1er septembre	29 septembre	26 septembre	9 octobre	1er septembre
Octobre 2025	7 novembre	1er octobre	30 octobre	29 octobre	7 novembre	1er octobre
Novembre 2025	9 décembre	3 novembre	27 novembre	26 novembre	9 décembre	3 novembre
Décembre 2025	9 janvier 2026	1er décembre	23 décembre	24 décembre	9 janvier 2026 6	1er décembre

Banque :

les virements instantanés sont désormais gratuits . Voici une excellente nouvelle En effet, depuis le 9 janvier 2025 grâce à une réglementation européenne, émettre un virement instantané est devenu une opération gratuite dans toutes les banques françaises. Le virement est très pratique quand il s'agit de payer un fournisseur, un ami, un cadeau, etc. Ce virement instantané permet de transférer des fonds entre comptes bancaires dans l'espace européen service accessible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 sur votre compte bancaire en ligne -sur Internet ou sur l'application de votre banque sur votre téléphone- et ne prend que 10 secondes pour être exécuté. Jusqu'à maintenant, il y avait le virement classique qui prenait un, voire quelques jours et le virement instantané qui lui était payant (il était facturé, par exemple, 80 centimes par la Société Générale) mais qui arrivait immédiatement sur le compte du destinataire final

Arnaque à la clé USB

Une clé USB vous arrive dans votre boîte à lettre, attention arnaque!

Ne connaissant pas l'origine de la clé, on doit avoir le même comportement que vis à vis d'une PJ dans le mail d'un inconnu, on passe son chemin sans ouvrir ni utiliser.

Attention également à la clé USB achetée à bas prix via internet qui peut héberger un piège et ne vaut même pas son prix d'achat.

Source site ACR